

Article Programme d'Intérêt Général (PIG) Pays Basque pour Bulletin Municipal

DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'action publique sur le parc privé existant constitue un axe structurant de la politique locale de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le PIG mis en œuvre sur les 158 communes depuis 2018 connaît un vif succès auprès des habitants du Pays Basque. Il a permis la réhabilitation de 1 242 logements occupés par leur propriétaire et la remise sur le marché de plus de 67 logements vacants qui viennent ainsi étoffer l'offre de logements conventionnés du territoire.

Forte de cette expérience et désireuse de poursuivre l'accompagnement des propriétaires de logements privés en proposant des aides financières mais aussi un soutien technique et administratif, la CAPB reconduit le dispositif pour une durée de deux ans.

1 / Vous désirez engager des travaux dans votre domicile ? (rénovation énergétique, adaptation d'une salle de bain, réhabilitation complète du logement) Vous pouvez bénéficier d'une aide financière, sous certaines conditions (ressources des personnes qui occupent le logement, types de travaux).

2 / Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez remettre sur le marché locatif (logement vacant) ? Vous pouvez également solliciter des aides financières.

Pour tout renseignement, contactez SOLIHA Pays Basque. Des conseils gratuits et sans engagement.

SOLIHA est chargé par la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'informer et d'aider les propriétaires à constituer les dossiers de demande de subventions. Votre projet fera l'objet d'une étude technique, réglementaire et financière (quelles aides ? comment en bénéficier ? financement du reste à charge, etc...).

Plus de 1300 propriétaires ont déjà bénéficié des aides du PIG. Alors pourquoi pas vous ?

Vous pouvez rencontrer SOLIHA lors de permanences organisées sur le Pôle Amikuze

**Maison des Services au Public, Boulevard de la Madeleine à Saint-Palais
tous les 4^{ème} mardis du mois de 9h30 à 12h.**

Les prochaines permanences auront lieu les mardis 25 octobre, 22 novembre, 24 janvier et 28 février 2023.

**Pour toutes questions relatives aux aides à l'amélioration de l'habitat, contactez le
05 59 46 31 50 (appel gratuit) ou écrivez à habitat.paysbasque@solihha.fr**